



**Lettre ouverte à l'attention des élus d'arrondissement
en charge de la question des antennes relais de téléphonie mobile**

Téléphonie mobile à Paris : une rupture consommée

Madame, Monsieur,

Nous ne serons pas présents à la réunion de la CCTM qui doit se réunir ce mercredi 25 septembre et nous le déplorons. Nous osons espérer que les vacances étant passées, les leçons seraient tirées par la Mairie de Paris des tristes épisodes de juillet où nous avons été contraints de quitter la CCTM devant la volonté de la Mairie de Paris de passer en force au mépris des engagements pris, au mépris des principes de concertation pourtant inscrits dans la Charte.

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix responsable de participer activement à cette commission afin d'y faire entendre la voix des riverains. Dans ce cadre, nous avons souvent été en phase avec vous, élus d'arrondissement, qui vous trouvez trop souvent enfermés, lors des réunions locales notamment, entre les exigences légitimes des riverains, et la position de la Mairie centrale.

La situation n'a jamais été parfaite mais force est de constater qu'elle s'est fortement dégradée depuis quelques mois. Ce constat nous contraint à suspendre notre participation à cette instance dialogue qui s'apparente de plus en plus à une chambre d'enregistrement. Nous le regrettons d'autant plus que nous considérons que la mise en place d'un véritable processus de concertation est absolument nécessaire dans cette phase particulière du développement parallèle du quatrième réseau (Free) et de la 4 G.

Aucune de nos demandes visant à mieux encadrer le développement de la téléphonie mobile n'a été favorablement reçue. La question des grandes proximités (qui a fait l'objet d'un engagement écrit de la Mairie de Paris) et tout particulièrement de celles qui concernent des établissements sensibles, est demeurée sans suite. De la même façon, la Mairie de Paris semble prête à reprendre le rythme stakhanoviste d'« analyse » des dossiers imposé en juillet. C'est ainsi que d'ici à la fin de l'année, plus de 200 dossiers d'antennes relais seraient soumis à l'analyse de la commission de « concertation ». Or, ces 200 dossiers ne sont que la partie émergée de l'iceberg puisqu'ils ne représentent que les dossiers rejetés par les mairies d'arrondissement, laissant ainsi supposer que les antennes installées en ce moment sur le territoire parisien pourraient dépasser le millier !

Nous regrettons que les demandes formulées dans le cadre de la conférence de citoyens n'aient pas été suivies d'effets. Pire, au lieu de baisser les seuils d'exposition afin de réduire l'exposition du grand public, la nouvelle charte autorise les opérateurs à exposer les riverains à 7 V/m pour la 4G. Ceci est totalement inadmissible à l'heure où les preuves scientifiques de la dangerosité des radiofréquences s'accumulent.

Le texte de la charte - seuils en hausse, refus de nous transmettre les plans de déploiement des antennes relais - autant que sa pratique - concertation expédiée sans prendre en compte les demandes associatives, non respect des engagements pris - marquent un net recul en matière de bonne gouvernance du dossier de la téléphonie mobile à Paris dont nous ne saurions être solidaires.

Croyez à notre profond regret de devoir en arriver à cette extrémité. Nous nous tenons à votre entière disposition pour poursuivre le dialogue que nous avons su tisser avec vous depuis de nombreuses années. Nous continuerons à participer activement aux mobilisations et aux réunions locales dont la nécessité n'a jamais été aussi évidente.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Janine Le Calvez, présidente de Priartém
Etienne Cendrier, porte-parole de Robins des Toits
Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement

Contact presse :

Janine Le Calvez – Présidente de Priartém - 06 82 59 42 04

Etienne Cendrier – Porte Parole de Robins des Toits – 01 48 38 48 52

Stéphen Kerckhove – Délégué général d'Agir pour l'Environnement – 01 40 31 02 99